

# Solides et solidaires : prêts pour la négo !



Rapport annuel 2008-2009  
préparé par  
le Comité exécutif



---

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation	5
Les rapports du Comité exécutif :	
• Coordination	7
• Communications	13
• Affaires pédagogiques	17
• Application de la convention collective	25
• Finances	29
• Perfectionnement	31
• Pratiques syndicales et droits nouveaux	33
Autres rapports :	
• Programme d'aide au personnel	37
• Centre matapédien d'études collégiales	39

### Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski



60, rue de l'Évêché Ouest  
Rimouski (Québec) G5L 4H6



(418) 723-1880, poste 2176



(418) 722-6818



[seecr@cegep-rimouski.qc.ca](mailto:seecr@cegep-rimouski.qc.ca)



---

## PRÉSENTATION

Le 28 avril 2009

Chères collègues,  
Chers collègues,

Cette année est ma dernière à titre de coordonnateur. Au cours de ces trois années, en collaboration avec le Comité exécutif et sous la gouverne des instances, Assemblée générale et Conseil syndical, nous avons tenté de consolider la position du SEECR comme acteur important de la société civile régionale. Nous nous sommes aussi préoccupés de maintenir des pratiques syndicales ouvertes et démocratiques. Malgré nos efforts, la participation réelle aux assemblées générales demeure un sujet de préoccupation. Nous connaissons l'ampleur de la tâche que nous accomplissons pour assurer un enseignement de qualité et une vie départementale et de programme stimulante, mais nous ne pouvons que déplorer que si peu d'entre nous choisissent de consacrer quelques heures par année à la vie démocratique de notre syndicat en participant aux assemblées générales. L'approche de la négociation et l'importance des enjeux qui y sont liés auront peut-être pour effet de nous ramener dans les assemblées, nous ne pouvons que nous le souhaiter.

L'état de la fédération (FAC) n'a cessé d'être préoccupant au cours de ces trois années. Différentes crises, qui ne sont en somme que l'effet de notre résistance passée et du décret de 2005, se sont succédé. Le SEECR a toujours tenté de jouer un rôle de rassembleur au cours de ces crises, sans toutefois accepter de compromis sur les principes fondamentaux de la fédération. Les départs du Dawson Teacher's Union (DTU) et celui du Syndicat du personnel enseignant de Baie-des-Chaleurs marquent un tournant qui va nous obliger à nous poser de manière aiguë la question de l'affiliation du SEECR.

Selon toute vraisemblance, la prochaine année sera marquée du sceau de la négociation. Les conditions extérieures ne nous seront pas favorables, encore une fois, ce sera donc notre conviction collective de la justesse de nos revendications et notre capacité à la démontrer sur le terrain qui nous permettront, ou non, de faire des gains significatifs pour améliorer nos conditions de travail. En période de négociation, nous ne pouvons compter sur la bonne foi ou la bonne volonté de la partie patronale pour améliorer notre sort. À nous d'y être solidairement, et d'être prêts à poser des gestes à l'appui de nos convictions si nous voulons que nos revendications soient entendues.

Claude Gaudreau,  
coordonnateur du Comité exécutif



---

## COORDINATION

Claude Gaudreau, coordonnateur

### Tournée des départements

Le Comité exécutif a entrepris, ce trimestre, de visiter les départements. Nous poursuivions plusieurs objectifs avec cette tournée. Le plus important est assurément de démystifier le syndicat et de rappeler que ce sont les membres qui le composent et qu'il ne se réduit pas au Comité exécutif. Cette tournée nous a aussi permis de rencontrer de nombreux nouveaux profs. Les échanges qu'elle a suscités ont été très stimulants et très enrichissants pour nous. La tournée nous a aussi permis d'aborder la question de la négociation à venir et de ses enjeux. Si nous avons pu constater que l'inadéquation de la rémunération est un irritant important, il est tout de même apparu que, pour la majorité d'entre nous, la tâche et les conditions d'exercice de la profession demeurent la première préoccupation. Bien que nous soyons conscients qu'une telle tournée ne peut sans doute pas être effectuée chaque année, nous croyons que nous devrions la répéter régulièrement, car elle crée un rapprochement réel entre les membres et le Comité exécutif et nous permet de mieux cerner les réalités différentes des départements. À ce jour nous avons rencontré 18 départements.

### RAC

Il s'agit d'une négociation locale amorcée l'automne dernier, à la demande du Conseil syndical, et qui devrait connaître son aboutissement ce printemps. Le SEECR est le second syndicat de la FAC à vouloir circonscrire la RAC (reconnaissance d'acquis et de compétences) par le biais d'une entente

locale avec la DSÉ (direction des Services éducatifs) et la DRH (direction du Service des ressources humaines). Notre premier objectif lors de cette négociation a été d'assurer des conditions de travail équitables pour les profs qui y participent. Nous avons aussi cherché à permettre aux départements et programmes qui le souhaitent d'en contrôler, autant que possible, le processus pour garantir la qualité et l'équité des évaluations qui s'y font et des diplômes qui peuvent en découler. Cette négociation a principalement été pilotée par les responsables des affaires pédagogiques, Kurt Vignola à l'automne et Catherine Paradis cet hiver. Catherine précise dans son rapport le déroulement de la négociation et son état actuel.

### Projet éducatif

Le projet éducatif devrait connaître son aboutissement ce printemps, par son adoption à la Commission des études et au Conseil d'administration. Rappelons que le SEECR est à l'origine de la démarche en cours. Nous avons souhaité que le Cégep de Rimouski, l'un des seuls cégeps à n'en pas avoir, se dote d'un projet éducatif avant d'élaborer son nouveau plan stratégique. Ce projet identifie des valeurs et une vision de l'éducation dont nous espérons, et nous y veillerons dans la mesure de nos moyens, qu'elles guident les choix effectués dans le plan stratégique. Rappelons que celui-ci est l'outil qui détermine les actions entreprises par le Cégep. Nous espérons que la version définitive du projet reflétera la vision humaniste de l'éducation qui nous anime.

### **Réseautage externe**

L'une des orientations adoptées lors de la Journée syndicale du 18 janvier 2007 était de développer des liens avec des partenaires extérieurs au Cégep. Deux projets principaux ont été mis de l'avant dans cette perspective.

Le premier est un réseautage avec nos collègues des autres cégeps du Bas-Saint-Laurent, autour du dossier de la Table interordres. Ce point est traité ci-après.

### **Forum social régional**

Le second projet nous place en lien avec les organismes communautaires de la région et des syndicats d'autres secteurs. Après des tâtonnements assez longs, le projet s'est défini, l'automne dernier, autour de l'idée de tenir un forum social régional. Julie Morazain, responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux, présente l'état du dossier, dont elle a assumé, avec beaucoup de ténacité, la coordination. Ce projet, si nous parvenons à le mener à bien, pourrait amorcer une structuration et une coordination plus étroites du discours de ce qu'il est convenu d'appeler la société civile du Bas-Saint-Laurent. Il s'agit d'une action dont les retombées pourraient être importantes, à moyen terme, pour la défense des valeurs d'équité, de partage de la richesse, de démocratie participative, etc. Cette concertation des acteurs de la société civile leur permettra aussi d'accroître leur crédibilité et leur influence auprès des institutions sociales et politiques locales, régionales et nationales, et leur visibilité médiatique.

### **Table interordres et Intersyndicale enseignante régionale en formations professionnelle et technique (FP/FT)**

L'Intersyndicale régionale en formations technique et professionnelle (FP/FT) regroupe les syndicats représentant les enseignantes et enseignants du secondaire professionnel et du collégial de la région du Bas-Saint-Laurent, soit le SERM (Syndicat de l'enseignement de la

région de la mitis), le SEGP (Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage), le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de La Pocatière, le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rivière-du-Loup, le Syndicat des professeures et professeurs de l'enseignement maritime du Québec, le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Matane et le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski.

Après plus de deux ans de travaux et des demandes répétées, l'Intersyndicale a finalement obtenu deux places, une pour chacun des ordres d'enseignement, à ladite table. Il s'agit d'une première au Québec !

Entre temps, l'Intersyndicale a développé une plate-forme commune qui définit sa vision de l'éducation en région et de la place que doivent y occuper les formations professionnelle et technique. La plate-forme énonce aussi des positions sur les modes de dispensation de l'enseignement. Vous avez été informés de ces travaux en cours de route. Si vous désirez prendre connaissance du texte final, la plate-forme est disponible au bureau du syndicat. Les travaux de rédaction de la plate-forme ont principalement été menés par Jean-Marc Cormier, du SERM, et Kurt Vignola, alors responsable des affaires pédagogiques au SEECR.

Isabelle Vézina, qui représente les enseignantes et enseignants du collégial à la table, présente dans son rapport l'état des travaux qui y sont menés et les principaux enjeux qui en découlent.

### **Intersyndicale locale**

Après quelques tentatives infructueuses, l'Intersyndicale locale (soutien, professionnel et enseignant) s'est donné un échéancier de rencontres cette année. Nous en sommes encore à roder notre fonctionnement. Nous avons mis en place des procédures d'échange d'information et nous tentons de nous coordonner pour intervenir sur certains

dossiers. Nous l'avons d'abord fait dans celui du projet d'abolition du poste de réceptionniste. Notre intervention commune, en Intergroupes (rencontre convoquée par la Direction où sont représentés les groupes syndiqués et l'Association des cadres), a contribué à ce que le poste ne soit pas aboli, mais que son maintien soit étudié, et qu'un contrat soit offert dans l'intervalle. Il s'agit d'une demi-victoire, mais nous pourrions sans doute revenir sur le dossier lorsque le Collège présentera son plan de sécurité.

Une autre intervention commune, mieux coordonnée celle-là, a porté sur le projet de loi 110, qui est une révision de la Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance. Ce projet redéfinit la mission des cégeps et la composition des conseils d'administration. Il vise à limiter le pouvoir d'influence des groupes de l'interne au CA (conseil d'administration). Nous sommes intervenus une première fois sur ce dossier au CA du 3 mars, pour le questionner sur sa position en regard de ce projet de loi. Le dossier a été ramené en Intergroupes le 14 avril. Entre-temps, l'Intersyndicale s'était de nouveau concertée sur le dossier et l'avait analysé plus en profondeur.

L'échange d'information porte aussi sur le fonctionnement en CRT des différents groupes et sur la préparation de la prochaine négociation.

L'Intersyndicale a tenu à souligner le premier mai, *Fête des travailleuses et travailleurs*, en organisant un « 4 à 6 » pour l'ensemble du personnel syndiqué du Cégep.

Cette collaboration augure bien à l'aube de la prochaine négociation, même si nos syndicats respectifs appartiennent à des organisations différentes. Nous pourrions sûrement coordonner localement des actions de mobilisation et joindre nos voix pour interpeller, au besoin, la direction du Collège.

### **Comité exécutif**

J'ai eu la chance et le plaisir de côtoyer, au cours de ces trois années, des gens de grande qualité et animés par des convictions syndicales et sociales profondes. Le climat au sein des équipes en a toujours été un de respect et de collaboration, même si le frottement de fortes personnalités a parfois produit quelques étincelles.

J'ai assumé la coordination alors que s'appliquait pour la première année la réduction des libérations, de 0,5 à 0,4 ETC (équivalent temps complet), pour les cinq autres postes. Nous avons tenté de tenir compte de cette réduction, mais force est de reconnaître que le travail n'a pas diminué et que le nombre de dossiers tend plutôt à se multiplier. Le Comité exécutif s'est acquitté de toutes ses tâches avec intégrité, mais a parfois dû faire des choix pour assurer à ses membres le maintien d'un minimum de qualité de vie hors du travail. À la lumière des résultats financiers des dernières années, une nouvelle réflexion sur la hauteur des libérations pourrait avoir lieu dans les prochains mois. Les événements du printemps à la FAC nous obligeront peut-être à accélérer et à élargir cette réflexion.

Bien que nous nous soyons donné plus de moyens que la plupart de nos homologues syndicaux, ces moyens sont encore insuffisants pour traiter adéquatement et sans précipitation tous les dossiers qui mériteraient de l'être. Par exemple, au-delà de la RAC, toute la question de la formation continue, des AEC et de la formation sur mesure demanderait que nous y réfléchissions et que nous tentions de les baliser plus étroitement. Il faudrait aussi mettre en place davantage d'activités d'éducation syndicale et nous donner les moyens de rejoindre les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants.

En fait, les dossiers à traiter et les actions à entreprendre sont innombrables, nous devons donc choisir nos priorités en fonction du temps

dont nous disposons et de l'urgence des dossiers.

Par ailleurs, je crois qu'il serait souhaitable que nous revenions à une pratique antérieure, à savoir que les membres du Comité exécutif se coordonnent pour assurer une présence plus soutenue au bureau syndical.

### **Négociation**

L'échéancier prescrit par la loi 37, qui régit la négociation dans le secteur public, nous conduira à déposer nos demandes pour la prochaine négociation vers la fin d'octobre 2009. Nous recouvrerons notre capacité d'action, et notre droit de grève, le 1<sup>er</sup> avril 2010, alors que le décret qui régit actuellement nos conditions de travail viendra à terme.

La FAC (Fédération autonome du collégial) a déjà choisi une stratégie qui privilégie l'identification d'un petit nombre de demandes regroupées autour de quatre axes : la rémunération; la reconnaissance de la tâche réelle de travail; l'insertion professionnelle et l'adaptation de l'allocation des ressources dévolues à chaque collègue à la nouvelle mesure de la charge individuelle. Vous avez été consultés à ce sujet, et vous le serez de nouveau dans les prochains mois pour adopter le cahier de négociation.

Quelle forme la mobilisation prendra-t-elle l'an prochain ? Il semble un peu tôt pour identifier le détail d'une stratégie. Il est certain que celle de la FAC devra prendre en compte la mise en place d'un front commun regroupant la CSN, la FTQ, le SISF, c'est-à-dire les organisations représentant la très grande majorité des employés et employées du secteur public québécois. L'existence même de ce front commun signifie que la demande salariale sera un enjeu majeur pour ces organisations.

Cette incertitude actuelle quant à notre affiliation relègue temporairement les autres questions au second plan, c'est pourquoi elle devra être levée rapidement.

Quel espace aurons-nous pour négocier nos enjeux sectoriels dans ce contexte ? Vos analyses valent les miennes à cet égard, mais si nous voulons nous créer un espace de négociation sectorielle, nos choix de mobilisation devront prendre en compte ce contexte et être particulièrement stratégiques.

### **FAC**

L'incertitude a marqué la vie de la FAC au cours des dernières années. Cependant, cette situation connaîtra son terme bientôt. Nous ignorons encore quelle sera notre situation à la fin de cette année. Cette incertitude et les départs de deux syndicats ont conduit la fédération à revoir sa structure. Cette occasion de redynamiser la fédération perd son sens avec les départs du Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de Dawson (DTU) et celui de la Baie-des-Chaleurs.

Faire vivre la FAC dans ce climat de désagrégation lente n'apparaît ni souhaitable ni politiquement possible. Émergera-t-il de cette tourmente un noyau solide permettant de relancer la FAC ? Certains y travaillent et l'espèrent. Les autres possibilités qui s'offrent à nous sont donc limitées : se joindre à la FEC pour créer une nouvelle fédération affiliée à la CSQ; joindre la FNEEQ-CSN.

Le SEECR aura donc à prendre position pour définir son affiliation syndicale à venir. Il s'agira probablement d'une décision crève-cœur pour nombre d'entre nous qui avons cru au syndicalisme autonome et différent proposé par la FAC et qui avons investi du temps et de l'énergie pour le faire vivre. Cependant, nous devons avoir en tête le meilleur intérêt de l'ensemble des membres : la qualité de service à laquelle nous sommes en droit de nous attendre; la capacité de nous mobiliser et de défendre les intérêts particuliers des cégeps des régions; la qualité de l'information livrée et la transparence de fonctionnement de l'organisation...

## **Remerciements**

Le travail syndical a ses exigences et nous conduit souvent à déborder les libérations accordées pour le mener à bien. Au cours des trois dernières années, j'ai eu le privilège de partager ce temps, ces préoccupations, ces enthousiasmes et ces déceptions avec des personnes extraordinaires au sein du Comité exécutif du SEECR et ailleurs. Je remercie toutes celles et tous ceux qui m'ont permis de toujours renouveler ma conviction que ce travail est utile, nécessaire même. Je remercie en particulier les personnes qui se sont succédé au Comité exécutif : Pascal Gagnon, Philippe Lapointe, Jeanne Marquis et Annie Perron qui terminaient leur mandat lors de ma première année; Georges Lebel qui a été là au cours de mes deux premiers mandats et avec qui j'ai

parcouru nombre de kilomètres; Philippe Beaulac, Jacqueline Chénard, Julie Morazain et Kurt Vignola qui se sont joints à nous lors de mon second mandat; Isabelle Vézina et Catherine Paradis qui sont venues partager leur fougue avec l'équipe en place, respectivement en septembre et janvier dernier. Côté chacune et chacun de vous m'a été un enrichissement personnel en plus d'être un stimulant professionnel.

Enfin, il est impossible de passer sous silence l'apport essentiel de Louiselle Rioux, la technicienne du SEECR, grâce à qui notre syndicat effectue un travail à la fois colossal et exemplaire. Au-delà de ses qualités professionnelles, ses qualités humaines contribuent elles aussi à agréer l'engagement syndical. Merci Louiselle.



---

## COMMUNICATION

Jacqueline Chénard, responsable

Essentiellement, le travail de communication de cette année a consisté à transmettre des informations, par *La Riposte*, sur les dossiers en cours concernant l'ensemble des collèges ou particuliers à notre institution. Nous nous sommes également donné comme objectif de rendre compréhensibles pour les nouvelles et nouveaux enseignants – ils sont nombreux – les informations que nous diffusons, en précisant systématiquement en quoi consistaient les diverses instances, en expliquant les rôles des divers comités et en rappelant la teneur des dossiers dont nous assurons le suivi.

Tout au long de l'année, nous avons tenté de rendre clairs les rapports entre notre instance syndicale locale (le SEECR) et notre fédération, la FAC (Fédération autonome du collégial), par le biais d'articles rendant compte, en parallèle, des débats tenus à l'Assemblée générale locale et des dossiers en cours à la FAC, en gardant à l'esprit le fait que les nouveaux membres du syndicat n'ont pas forcément le temps de venir aux assemblées générales, d'en lire les procès-verbaux. En même temps, nous tentions de les convaincre de la nécessité de participer activement à la vie syndicale, si elles ou ils veulent que leurs conditions de précaires s'améliorent, ou à tout le moins ne se dégradent pas. *La Riposte* a donc très systématiquement rendu compte des débats tenus aux assemblées fédératives et aux conseils intersyndicaux de la FAC, comme à ses propres assemblées générales, en montrant les liens entre les diverses instances et en expliquant les enjeux débattus et les processus décisionnels.

Nous avons suivi de très près la situation de la FAC : nous avons informé nos membres des menaces de désaffiliation qui compromettaient sa survie. Nos membres en étaient si bien informés que l'assemblée générale de Rimouski avait pris les devants, à la fin de l'automne, pour demander que la FAC étudie une possibilité d'association avec la FEC, dans l'éventualité où se concrétiserait la désaffiliation du Syndicat d'enseignantes et d'enseignant du Collège de Dawson, qui vient de se produire. L'AF (Assemblée fédérative) de novembre nous a déboutés, la FAC préférant attendre d'être mise devant le fait accompli, comme cela vient de se produire.

Nous avons publié la stratégie de négociation de la FAC et les principaux enjeux proposés, dans *La Riposte*, mais également lors de la tournée des départements amorcée en janvier. Cette tournée a également permis une proximité très constructive avec les nouveaux membres : rien ne vaut le contact direct avec les nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants, qui pouvaient poser des questions aux membres de leur exécutif dans le contexte familial d'une réunion de leur département.

### Les dossiers locaux

Nos lectrices et lecteurs ont pu suivre l'avancement des dossiers auxquels participaient nos collègues du Comité exécutif, comme la RAC (reconnaissance des acquis et des compétences), dossier mené par Kurt Vignola, puis, par Catherine Paradis, le perfectionnement, dossier mené par Isabelle Vézina, et dans l'ensemble tous les dossiers

relevant des affaires pédagogiques et du CRT (Comité des relations de travail).

Nous avons rendu compte de la journée institutionnelle de l'automne consacrée au projet pédagogique du Collège et de la journée pédagogique de mars consacrée à la réforme de l'enseignement.

### **Les dossiers techniques**

Nous avons publié quelques capsules sur les heures de disponibilité aux élèves, la durée réelle des vacances des enseignantes et enseignants, les assurances, les échéanciers à respecter pour les diverses demandes de congés, les façons de « gérer » les conflits avec les élèves, etc. À cet égard, nous avons publié en début d'année le résultat du sondage lancé au trimestre précédent sur les cas d'absentéisme abusif d'élèves mobilisés, par exemple, par des semaines complètes de formation chez Telus. Nous avons demandé à nos membres de signaler systématiquement au Service à l'élève et à l'enseignement les situations qui nous paraissaient anormales.

Michel Ross, enseignant au Département de philosophie, nous a fourni un *modus operandi* très détaillé de la préparation à la retraite qui aura sans doute éclairé la lanterne de plusieurs membres approchant de cette étape.

### **Les grandes idées**

Épisodiquement, Claude Gaudreau, coordonnateur du SEECR, nous a fourni des articles de synthèse d'une grande clarté dressant un tableau complet des dossiers en cours, rappelant les grands enjeux et leurs applications dans l'exercice de notre travail d'enseignants.

Très régulièrement également, Alain Dion, enseignant au Département des arts, a dans nos pages « fouetté les troupes », pour employer ses mots, lancé des appels à l'implication citoyenne et au militantisme. De même, Daniel Guay, enseignant au Département de physique, a défendu dans nos pages la cause

de l'environnement et, plus récemment, la cause de l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants, dans un article percutant sur la Réforme de l'éducation. Merci également à Lucien Roy, enseignant au Département d'informatique, qui a partagé avec nos membres sa vaste expérience de l'enseignement et de la vie syndicale.

Ces voix ardentes ont enrichi les communications entre le SEECR et ses membres, et nous souhaitons que d'autres têtes chercheuses se commettent dans *La Riposte* et nous livrent, au bénéfice de toutes et tous, les fruits des passionnants débats de couloir dont nous pouvons parfois capter des bribes.

### **Les réalisations des enseignantes et enseignants**

Nous avons publicisé avec plaisir les activités organisées par nos collègues, dans la mesure où ils ont eu recours à notre tribune, comme les événements organisés par le CACE (Comité d'action et de concertation en environnement), qui répondaient à des préoccupations partagées par la majorité d'entre nous, et nous avons rendu compte de leur déroulement dans la mesure de notre disponibilité.

### **Politique provinciale, fédérale et américaine**

Nous avons commenté les élections fédérales, les élections provinciales et les élections américaines, du point de vue des valeurs qui y étaient véhiculées — ou qui ne l'étaient pas et auraient dû l'être. Nous avons publié, en document attaché à *La Riposte* électronique, un guide portant sur les élections fédérales, préparé par le MÉPACQ (Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec). Le document permettait de se familiariser avec la politique fédérale; il contenait également un bilan de la politique conservatrice des trois dernières années.

Nous avons publié de larges extraits du discours d'investiture de Barak Obama, pour marquer le moment historique que nous venions de vivre collectivement le 20 janvier 2009, pour garder une trace de ces vœux de paix et de coopération qui devraient orienter la nouvelle politique internationale.

Nous avons rencontré le 24 mars la députée Danielle Doyer, pour lui demander son appui concernant le projet de loi 50 (Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines), dont l'adoption entraînerait une dévalorisation des programmes techniques liés à la santé et aux services sociaux, en retirant aux finissantes et finissants de ces programmes des responsabilités qui leur sont jusqu'à maintenant attribuées.

### **Les articles visant la conservation du moral des troupes**

Épisodiquement, nous avons donné dans la psycho pop en rappelant aux anciennes et anciens que leur état de fatigue ne dépendait pas de leur âge avancé et aux nouvelles et nouveaux que ce n'était pas à défaut de savoir travailler qu'ils se sentaient également submergés, mais à cause de la continuelle « diversification » de la tâche.

### **La Riposte électronique et La Riposte papier**

Le sondage envoyé par voie électronique a permis de constater qu'une majorité des répondants (74 sur 89) souhaitaient ne recevoir qu'une version électronique de *La Riposte*. Le sondage ne tenait cependant pas compte des lectrices et lecteurs qui ne consultent que la version papier — ils sont nombreux à n'avoir jamais eu vent dudit sondage... Cependant, le prochain Comité d'information devra se pencher sur cette question. Une des solutions envisagées est de n'imprimer qu'un tiers des exemplaires papier actuellement distribués, et

de rendre ces copies disponibles dans les environs des boîtes postales. Le Comité exécutif a conclu qu'à l'approche de la négociation, la disparition d'un organe de communication essentiel comme un journal imprimé n'était peut-être pas une bonne stratégie.

*La Riposte* est depuis un an entièrement imprimée sur papier recyclé, et le SEECR a déjà considérablement réduit ses impressions en ajoutant une grande quantité de documents à la version électronique du journal. Comme ces ajouts sont signalés dans la version papier, ils contribuent peut-être à développer le réflexe d'aller consulter la version électronique. Beaucoup de documents en provenance de la FAC sont également envoyés par voie électronique seulement.

### **Les activités en cours**

Pour le 1<sup>er</sup> mai 2009, nous avons conçu une série de tracts, en cours de diffusion, annonçant les activités prévues, relatant l'histoire de la *Fête des travailleuses et travailleurs*, rappelant les gains engendrés par les actions syndicales et présentant les nouveaux enjeux du syndicalisme d'aujourd'hui. Nous travaillons également à un document décrivant le fonctionnement et les mandats de tous les comités oeuvrant dans le Collège. Nous espérons le rendre disponible à la fin du présent trimestre.

### **Remerciements**

Mes remerciements les plus chaleureux aux membres du Comité exécutif (par ordre d'ancienneté...) Claude Gaudreau – qui nous quitte cette année et que je regretterai pour son impressionnante capacité d'analyse, ses synthèses écrites si efficaces, son humour et son sens du travail collectif, Julie Morazain, qui prend congé pour la meilleure des causes, Philippe Beaulac, Isabelle Vézina et Catherine Paradis. Nous formions une équipe efficace,

solidaire, désireuse d'apprendre et consciente de sa perfectibilité...

Je souhaite aussi remercier pour leur participation généreuse les membres du Comité d'information : Annie Perron, Philippe Etchecopar, Claude Gaudreau, Michel Ross et Bruno Tremblay, de même que Jean-Marc Bélanger, qui a participé à la correction des dernières *Riposte*.

Merci à tous les profs qui se sont commis dans *La Riposte* pour diffuser de l'information ou émettre des opinions personnelles. Enfin et surtout, **merci à Louiselle Rioux**, par qui tout transite et qui est en quelque sorte le pilier et la mémoire du syndicat, dont la patience, l'ouverture d'esprit, l'impressionnante capacité de travail, la vitesse d'exécution et la sagesse fondamentale nous ont à toutes et tous considérablement facilité la tâche.

### **Conclusion sous forme de propositions**

À mesure que nous nous rapprochons de la négociation de 2010, il nous faudra consolider nos liens avec le milieu – nous avons amorcé ce mouvement grâce au travail de Julie Morazain au comité préparant un forum social avec les organismes communautaires du milieu et d'autres syndicats. *La Riposte* est depuis un an envoyée à tous les médias de la région, quelques-uns de ses articles ont d'ailleurs été commentés dans des radios locales. Nous savons également que parmi nos plus fidèles lectrices et lecteurs se trouvent les personnes oeuvrant à la direction du Collège et dans les services à l'enseignement et aux élèves, aussi nous avons tenu compte de ces destinataires pour la diffusion des informations : *La Riposte*

s'est avérée un moyen simple de leur transmettre notre point de vue d'enseignantes et d'enseignants.

### **Voici mes propositions pour la prochaine année :**

*Considérant l'approche de la négociation de notre convention collective,*

*Que le Comité d'information organise et supervise des envois réguliers de communiqués et d'articles aux médias locaux et nationaux dans le but d'informer la population des enjeux que nous défendons et du rôle social que nous jouons : éducation humaniste, éducation citoyenne, conditions décentes d'exercice de la profession enseignante, importance des cégeps dans le développement des régions, importance de l'éducation dans un projet de société.*

*Que le Comité d'information organise des envois massifs aux médias de lettres rédigées par des enseignantes et enseignants de façon à donner une plus grande visibilité à nos revendications et à notre profession.*

*Que le SEECR produise une série de tracts et d'affiches résumant nos revendications à distribuer lors des moments-clés de l'année scolaire : Journée mondiale des enseignantes et enseignants, jour du dépôt de la demande syndicale dans la prochaine négociation, Fête des travailleuses et travailleurs.*

*Que le SEECR utilise le matériel de formation à la négo préparé par la FAC pour des séances d'information dispensées à ses membres.*

---

## AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

Kurt Vignola, responsable au trimestre d'automne

Catherine Paradis, responsable au trimestre d'hiver

Kurt Vignola

En cette année 2008-2009, j'ai servi le SEECR et ses membres, à titre de responsable des affaires pédagogiques jusqu'à la fin du trimestre d'automne. Ce fut un trimestre intense et plein de rebondissements.

### Rencontres et réunions

Voici un bref aperçu du nombre de rencontres de quelques comités auxquels j'ai participé cette année dans le cadre de mes fonctions : Comité des affaires pédagogiques : 8; Commission des études : 7; Comité d'aide à la réussite et à la diplomation : 5; Intersyndicale enseignante régionale : 2.

### La Commission des études

La Commission des études a pour fonction de conseiller le Conseil d'administration sur toute question concernant les programmes d'études dispensés par le Collège et l'évaluation des apprentissages, y compris les procédures de sanction des études. La plupart des dossiers reliés aux affaires pédagogiques y sont discutés. Au cours de la dernière année, on y a étudié de nombreux dossiers importants dont voici une liste non exhaustive : l'établissement d'un calendrier scolaire (et une révision de ses principes), la clarification des principes d'attribution des cours complémentaires, l'expansion de l'offre de service du Service de la formation continue, la conciliation travail-études pour les étudiantes et étudiants au

service de Telus, les activités de RAC (reconnaissance des acquis et des compétences) du Collège, ainsi que l'évaluation et la révision de programmes.

### Le comité d'aide à la réussite et à la diplomation

Il s'agit d'un comité dont l'objectif est essentiellement de discuter des mesures d'aide à la réussite du Collège (la pédagogie de la première année, le soutien aux élèves étrangers, le cours de français pour les quasi-diplômés, le PEP (programme d'encadrement personnalisé), etc.) La direction des Services éducatifs et l'Organisation scolaire sont les parties décisionnelles de ce comité. Les enseignantes et enseignants présents ont l'occasion d'y faire entendre leur point de vue et d'y poser des questions.

### Le Comité des affaires pédagogiques

Le Comité des affaires pédagogiques est un comité syndical dont les membres sont nommés par l'Assemblée générale. On y retrouve des élues et élus du Comité exécutif, des membres de la Commission des études et des profs nommés par l'Assemblée. Au cours de la dernière année, le comité s'est penché sur les sujets à l'ordre du jour de la Commission des études, sur les questions liées à la RAC (Reconnaissance des acquis et des compétences), et sur le calendrier scolaire.

## Dossiers :

- Suivi des modifications au RREC

Les récentes modifications au RREC (Règlement sur le régime des études au collégial) ont entraîné des situations sur lesquelles le SEECR se devait de garder un œil ouvert, particulièrement en regard des admissions d'étudiantes et d'étudiants non-détenteurs d'un DES.

- Diffusion de la plate-forme de l'Intersyndicale enseignante régionale de la formation technique et professionnelle

Les travaux de l'Intersyndicale, initialement formée pour réclamer une représentativité à la Table interordres, ont permis de rédiger une plate-forme commune dans laquelle sont énoncés des principes auxquels souscrivent les organisations participantes. Cette plate-forme sera éventuellement utilisée par nos organisations.

- Suivi du dossier de la RAC

Une démarche a été entreprise par le Comité exécutif à la suite de questions et commentaires répétés de plusieurs membres concernés par ce processus. Une première rencontre exploratoire a eu lieu avec les représentantes du Service de la formation continue.

- Suivi des démarches visant à la différenciation des diplômes

À la suite de l'Assemblée fédérative de novembre, la FAC (Fédération autonome du collégial) est saisie d'une proposition visant à explorer la possibilité de différenciation des diplômes collégiaux. Cette proposition, initialement formulée par la délégation du SEECR, s'intéresse au cas de diplômes comportant des activités de RAC et aux AEC.

- Occupation des sièges disponibles à la Commission des études

La délégation enseignante est incomplète à la Commission des études. Cette situation réduit considérablement l'influence des enseignantes et enseignants au sein de la Commission. On recherche tout spécialement deux personnes à la coordination du secteur technique et une personne à l'enseignement au secteur technique.

- Suivi de la loi 110 — et des agissements du gouvernement majoritaire nouvellement élu

On a tous constaté, le 8 décembre dernier, l'élection majoritaire d'un gouvernement libéral. Ce gouvernement est connu pour ses activités passées visant le système collégial. La loi 110 (Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance), morte au feuillet de la dernière législation, pourrait donc faire un retour en force. On ne peut plus écarter la possibilité d'un bâillon pour faire adopter une loi de ce type qui mettrait en danger l'intégrité du système collégial.

- Offre de cours complémentaires

Au plan local, un nouveau processus d'attribution des cours complémentaires a été défini et adopté par la Commission des études. Les départements seront appelés à soumettre des propositions de cours en vue d'une consultation prévue pour l'automne 093.

## Conclusion

Comme l'an dernier, je tiens à remercier de nouveau toutes les enseignantes et tous les enseignants qui participent à l'ensemble des comités « pédagogiques » du Collège; votre participation est importante et l'information que vous contribuez à transmettre est essentielle à la défense des intérêts des membres du SEECR.

\* \* \* \* \*

**K**urt Vignola ayant quitté le navire à la fin du trimestre d'automne 2008, j'ai décidé de m'impliquer davantage dans la vie syndicale et de prendre la relève aux affaires pédagogiques. Il s'agit de ma première expérience au sein du Comité exécutif — *d'un exécutif*, en fait. Ce poste s'accompagne d'une myriade de comités — et de réunions : Commission des études, Comité d'aide à la réussite et à la diplomation, Comité des cours complémentaires, Comité du calendrier scolaire, Comité de la journée pédagogique... Les dossiers à traiter, ce trimestre-ci, sont également nombreux : il faut baliser le processus de reconnaissance des acquis et des compétences que propose le Service de la formation continue, donner notre avis sur le projet éducatif dont souhaite se doter le Collège, participer à la révision de la nouvelle PIÉA (politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages)... Sans compter les dossiers que mon prédécesseur traitait et que d'autres membres ont accepté de prendre en main : suivi des modifications au RREC, représentation à la Table interordres, suivi de la loi 110... J'ai également participé à la tournée des départements que le Comité exécutif s'était donné pour mission de faire. Bref, ce fut une rentrée syndicale pour le moins chargée et mouvementée, d'autant plus qu'un dossier à première vue banal a volé la vedette — et beaucoup de notre temps : le calendrier scolaire 2009-2010. Heureusement, j'ai eu la chance d'être accompagnée par des collègues extraordinaires j'en profite d'ailleurs pour remercier les membres du Comité exécutif, ceux du Conseil syndical et de l'Assemblée, et, Kurt Vignola bien sûr, l'indispensable Louiselle qui m'ont beaucoup appris et qui m'ont soutenue dans cette initiation à la vie syndicale et aux nombreuses « affaires pédagogiques ». Voici le compte rendu de mes activités.

### **Suivi du dossier de la RAC**

À la suite des questions et des commentaires de plusieurs membres concernant le processus de reconnaissance des acquis et des compétences, une démarche avait été entreprise par le Comité exécutif à l'automne 2008 afin de baliser le processus, tant sur le plan pédagogique que sur le plan des relations de travail. Ces balises permettront de garantir la qualité et l'équité des diplômes émis et d'assurer l'intérêt des enseignantes et enseignants *pour* le processus et *dans* le processus.

Un certain nombre d'éléments à clarifier ayant été identifiés à l'automne, le Comité exécutif s'est attaché, dès janvier 2009, à formuler des demandes devant conduire à une entente avec la Direction des services éducatifs ou pouvant être intégrées à la PIRAC (politique institutionnelle de la reconnaissance des acquis et des compétences) et des demandes devant conduire à une entente en CRT. J'ai également rencontré des enseignantes et enseignants ayant participé au processus afin de recueillir leurs inquiétudes et de préciser les éléments à baliser. Le 3 février, nous avons présenté nos demandes à la directrice des Services éducatifs, à la directrice adjointe du Service des ressources humaines, à la coordonnatrice du SFC (Service de la formation continue), qui était accompagnée de la responsable de la reconnaissance des acquis et des compétences. Le 3 mars, le SEECR rencontrait de nouveau le même groupe afin d'entendre les réponses à ses demandes. Or, cette rencontre a plutôt permis de clarifier certaines demandes et d'entrevoir des réponses possibles. Le SEECR a donc convenu de préciser ses demandes afin d'obtenir des réponses plus claires, pendant que le Service des ressources humaines et le SFC travaillaient de concert à ébaucher un contrat type pour la RAC. Ces demandes reformulées ont été présentées le 2 avril dernier.

Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avions toujours pas obtenu de réponse ni vu le contrat type. Tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'entente, la résolution votée à l'Assemblée générale du 11 novembre 2008 tient toujours : « [...] *Que d'ici la conclusion d'une telle entente, les membres du SEECR s'abstiennent de s'engager dans de nouveaux processus de RAC.* »

### **Consultation sur le projet éducatif**

Le projet éducatif devrait connaître son aboutissement ce printemps, par son adoption à la Commission des études et au Conseil d'administration. Rappelons que le SEECR est à l'origine de la démarche en cours. Nous avons souhaité que le Cégep de Rimouski, l'un des seuls cégeps à n'en pas avoir, se dote d'un projet éducatif avant d'élaborer son nouveau plan stratégique. Ce projet identifie des valeurs et une vision de l'éducation dont nous espérons, et nous y veillerons dans la mesure de nos moyens, qu'elles guident les choix effectués dans le plan stratégique. Rappelons que celui-ci est l'outil qui détermine les actions entreprises par le cégep. Nous espérons que la version définitive du projet reflètera la vision humaniste de l'éducation qui nous anime et que ce projet sera utilisé à *bon escient*.

Une ébauche du projet éducatif a été présentée pour consultation en mars 2009. Le SEECR a donc consulté ses membres par l'entremise des déléguées et délégués syndicaux réunis en Conseil syndical. Le Comité exécutif a ensuite réuni les commentaires, lesquels ont été présentés aux responsables de la consultation le 3 avril. *Grosso modo*, les membres souhaitent un projet à saveur humaniste, plus rassembleur, centré sur l'éducation et sur l'interaction. La consultation étant terminée, la prochaine instance où sera présenté ce projet éducatif « enrichi » est la Commission des études. Il nous faudra donc être vigilants afin de nous assurer que ce projet est conforme à notre vision de l'éducation et qu'il reflète nos aspirations pédagogiques.

### **Attribution des cours complémentaires pour 2009-2010**

Le Comité des cours complémentaires (Carole Lavoie, Denise Côté, Serge Desrosiers, Dany April, Marie-Michelle Doiron et moi-même) a tenu deux réunions, les 18 et 19 février derniers, pour répartir les cours complémentaires pour 2009-2010. Le SEECR tenait à s'assurer que l'offre de cours soit diversifiée et qu'aucune permanence ne soit créée grâce aux cours complémentaires. Ainsi, aucun cours n'a été retranché; cependant, certains groupes ont été supprimés. Quelques cours ont également été ajoutés afin de prévenir d'éventuelles mises en disponibilité soit, à l'automne 2009, un cours de science politique, un de technologie forestière et un d'électronique. Les plans cadres de ces nouveaux cours ont été adoptés à la Commission des études. Un cours d'art, déjà offert cet hiver, a aussi été ajouté à l'automne. À l'hiver 2010, le cours d'électronique pourrait être offert de nouveau, sous réserve d'approbation (le comité se réunira en septembre) et un nouveau cours d'informatique devrait également être offert (sous réserve d'approbation aussi).

Tout le processus d'attribution des cours complémentaires sera révisé l'automne prochain : les enseignantes et les enseignants ont reçu, en décembre 2008, une lettre de Renée Proulx (ex-DSÉ) expliquant la création de ce comité de révision, qui est un sous-comité de la Commission des études. Cette lettre précisait en outre le processus et l'échéancier pour la création de la nouvelle banque de cours complémentaires. D'après cet échéancier, les principes et les critères de sélection des cours devraient être présentés à l'hiver 2009, et les départements pourront offrir des thèmes en septembre 2009. Ce comité devrait se réunir d'ici la fin du trimestre.

## **Conception du calendrier scolaire 2009-2010**

Comme à chaque fabrication du calendrier scolaire, l'Organisation scolaire et le SEECR ont eu du mal à s'entendre sur la date du début du trimestre d'hiver 2010. Le 3 mars, l'Assemblée générale refusait le projet de calendrier déposé par la Direction pour l'hiver 2010, lequel plaçait le début du trimestre le lundi 25 janvier et sa fin le mardi 25 mai. L'Assemblée a alors mandaté le Comité exécutif pour réclamer que les cours, au trimestre d'hiver 2010, commencent le 18 janvier, soit une semaine plus tôt. Le projet initial de calendrier a tout de même été déposé à la Commission des études du mardi 10 mars. Toutefois, celle-ci a adopté à l'unanimité la proposition suivante, issue du Comité des affaires pédagogiques : *que le cégep se donne les moyens de raccourcir le délai entre le trimestre d'automne et le trimestre d'hiver*. Un sous-comité sera donc formé à la fin du trimestre afin d'étudier la question l'an prochain.

Par la suite, M<sup>me</sup> Françoise Roy a proposé au SEECR une autre version qui plaçait le début du trimestre le 20 janvier, mais qui nous demandait de renoncer à certains acquis syndicaux. Bien que cet effort de compromis constitue une première au Cégep de Rimouski, cette 2<sup>e</sup> version a été rejetée par le Conseil syndical, qui a mandaté le Comité exécutif pour réitérer la demande de l'Assemblée générale à l'effet d'amorcer le trimestre le 18 janvier. Le SEECR a alors demandé l'aide des déléguées et délégués syndicaux qui ont fait circuler une pétition à l'appui de notre demande. Nous avons recueilli 174 signatures provenant de 23 départements. À la Commission des études du 21 avril, la première version du calendrier a été adoptée à la majorité. Les enseignantes et enseignants ont déposé la pétition ainsi que la lettre qui l'accompagnait pour appuyer leur opposition. Bien qu'elle n'ait pas eu le pouvoir de renverser la vapeur, cette pétition prouve néanmoins le désir des enseignantes et des

enseignants de commencer le trimestre d'hiver le plus tôt possible et montre clairement l'urgence de se pencher sur cette question afin de trouver des solutions qui iront dans ce sens, solutions qui, nous l'espérons, se refléteront dans le projet de calendrier 2010-2011.

Au moment de cette démarche, nous avons appris par hasard (et non sans surprise) que l'AGECR faisait circuler une pétition pour appuyer une demande à l'opposé de la nôtre : ils souhaitaient commencer le 25 janvier. Or, il semble que cette demande résulte d'une lecture erronée de la 2<sup>e</sup> version de calendrier et repose sur des considérations administratives. J'étais stupéfaite que les étudiants préfèrent s'allier à l'administration plutôt qu'à nous et qu'ils n'aient pas pris le temps de nous rencontrer avant d'entreprendre cette démarche qui semblait être en réaction à notre pétition (nous les avons en effet prévenus de cette action). La pétition de l'AGECR (Association générale des étudiants du Cégep de Rimouski) n'a pas été déposée à la Commission des études, car la représentante l'avait oubliée. Quoi qu'il en soit, cet incident a révélé combien il est essentiel de tisser et de maintenir des liens avec les membres du Comité exécutif de l'AGECR. En ce sens, une activité « sociale » devrait être organisée au début de chaque année (voire de chaque trimestre) afin de faire connaissance, de leur offrir notre support et de leur montrer qu'en défendant nos intérêts, nous travaillons à améliorer leurs conditions d'étudiantes et d'étudiants.

## **Suivi du Comité d'aide à la réussite et à la diplomation**

Les activités du CARD, ce trimestre-ci, ont été plutôt « statistiques ». On nous a en effet présenté bon nombre de statistiques qui indiquent que dans l'ensemble, les mesures d'aide à la réussite et à la diplomation sont efficaces. Trois mesures moins « performantes » ont toutefois retenu notre attention.

D'abord, le programme Tremplin, mis en place il y a une vingtaine d'années, gagnerait à être révisé afin d'éviter que ces élèves en difficulté, identifiés au secondaire, ne créent une dynamique négative en étant regroupés. Une nouvelle formule pour les cours de français et mise à niveau sera mise à l'essai à l'automne 2010, alors que le programme en entier (français, philosophie et psychologie) sera révisé.

Les élèves en provenance du secondaire ayant des unités manquantes ont également nourri plusieurs discussions. Pour le moment, le bilan est incomplet, mais il est certain que certaines améliorations devront être apportées dans l'encadrement de ces élèves. Il faudra aussi transmettre au MELS (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) les conclusions de ce bilan afin que celui-ci soit en mesure de juger de l'efficacité d'une telle mesure pour prévenir le décrochage scolaire.

Enfin, l'outil informatique Omnivox a aussi été au cœur de quelques débats. D'abord, les enseignantes et enseignants s'inquiètent du fait que les étudiantes et les étudiants puissent faire des modifications à leur horaire par l'entremise d'Omnivox sans même consulter un API (aide pédagogique individuelle) et qu'ils puissent « magasiner » leur enseignante et enseignant. Ensuite, ils constatent que le suivi des élèves par Omnivox (absences, troubles de comportement, notes) constitue une augmentation de tâche et impose, en quelque sorte, une façon d'intervenir auprès des élèves. À ce sujet, les enseignantes et enseignants du Département de français ont demandé au comité que soit transmise une meilleure information concernant les droits et responsabilités des différents intervenants dans les programmes d'encadrement personnalisé (PEP) et que l'impact de ces mesures sur la tâche des enseignantes et enseignants soit évalué.

Finalement, les membres du comité se sont interrogés sur les communications en général, en particulier en ce qui concerne les

procédures de révision de notes. Ces dossiers sont donc à suivre de près.

### **Journée pédagogique**

Le Comité de la journée pédagogique est formé majoritairement de conseillères et conseillers pédagogiques et d'adjoints à la direction des Services éducatifs; nous ne sommes que deux enseignants à en faire partie. Si l'on a tenu compte de notre avis dans le choix du thème pour la journée pédagogique d'hiver 2009, intitulée *2010 : L'Odyssée de la réforme*, et de nos besoins, j'ai eu l'impression que notre opinion comptait moins en ce qui concernait les moyens de transmettre l'information et les personnes chargées de cette transmission (nous voulions des enseignantes et enseignants, ils préféraient des conseillères et conseillers pédagogiques). Résultat : cette demi-journée pédagogique (animée par des conseillers pédagogiques) a connu une bonne participation, mais son appréciation a été mitigée. Le comité organisera une *Odyssée 2* à l'automne 2010, davantage axée sur les approches pédagogiques propres à chaque discipline. Nous avons exprimé plus clairement nos besoins pour cette deuxième partie : nous souhaitons que l'activité soit plus interactive et qu'elle soit animée par des enseignantes et enseignants de différentes disciplines. Il s'agirait qu'aient lieu simultanément des ateliers dans chaque discipline. Le Comité de la journée pédagogique a d'ailleurs déjà commencé à cogiter sur cette prochaine activité.

### **Problème de recrutement pour la Commission des études**

Malgré de nombreux appels à tous publiés dans *La Riposte* et envoyés par courriel, la délégation enseignante est toujours incomplète à cette table, ce qui réduit notre influence en sein de la Commission. Il manque toujours deux personnes à la coordination du secteur technique, une personne à l'enseignement au

secteur technique et une personne au SFC. Nous continuons de lancer l'appel dans *La Riposte* et nous tentons de convaincre directement certaines enseignantes et certains enseignants (notamment lors de la tournée des départements), mais nous n'obtenons malheureusement pas de réponse.

### **Comité des affaires pédagogiques**

Mon horaire particulièrement chargé tous les mardis matins du trimestre d'hiver a fait en sorte que le Comité des affaires pédagogiques ne s'est réuni qu'à quelques reprises, toujours une trentaine de minutes avant la Commission des études, ce qui nous a laissé bien peu de temps pour discuter des dossiers en cours. Je dois admettre que je suis plutôt insatisfaite de cette formule, d'autant plus que j'aurais aimé avoir l'avis éclairé des membres sur les dossiers chauds. Il serait essentiel, à mon avis, que le comité se réunisse plus souvent, mais, surtout, plus longtemps afin de créer une réelle dynamique d'échanges et de discussions sur les affaires pédagogiques. Un calendrier de rencontre devrait donc être établi au début de chaque trimestre afin d'assurer cette dynamique.



---

## APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Philippe Beaulac, responsable

### Contexte

Dans l'élan du renouveau de la Direction générale du Collège, l'année s'entame sur une note claire de communication et de collaboration, ce qui est très rafraîchissant pour les rapports syndicat-direction. De plus, avec la nomination d'une nouvelle direction des Services éducatifs, cet élan se poursuit dans la même direction. Avec les réinvestissements dans le volet 4, projets institutionnels, nous est apparue une intention de reconnaissance de l'alourdissement de la tâche sous forme d'un ETC (équivalent temps complet) injecté directement dans le volet 1 (ressource à l'enseignement). Ce geste nous a permis de nous distancer un peu du plafond de 88 de CI (charge individuelle) annuelle. Selon les discussions en cours dans le cadre de la négociation de la répartition des ressources pour l'année 2009-2010, il semblerait que les intentions de la Direction du Collège vont dans le même sens que celles mentionnées plus haut. Effectivement, un ETC sera injecté dans le volet 1 à partir des ressources du volet 4. Sa répartition reste à déterminer, fruit de nombreuses discussions constructives à venir.

À Rimouski, les ressources à l'enseignement ont été agréablement affectées à la hausse grâce à un surplus confirmé de 1,13 ETC, se rajoutant à l'ETC en provenance du volet 4. Globalement, les ressources d'enseignement (volet 1) réparties ont été augmentées de 1,70 ETC. Les ressources à l'enseignement pour l'année 2009-2010 sont en hausse de 0,48 ETC par rapport à l'année 2008-2009.

### Demandes des membres

L'aspect moins prévisible de mon travail en tant que responsable de l'application de la convention collective est la réponse aux demandes des membres. Ces demandes m'ont été faites de façon totalement aléatoire, parfois par grand nombre et parfois de façon plus menue. C'est un aspect de mon mandat que j'ai une fois de plus beaucoup apprécié en raison des nombreux contacts et surtout du sentiment d'accomplissement lorsque mon aide semble avoir été appréciée par les membres demandeurs. J'invite donc toutes et tous les membres à continuer de me contacter afin de me demander des informations, de valider une question ou une situation quelconque ou de défendre des droits. Je rappelle, de plus, que lors d'une rencontre convoquée par la Direction, il est conseillé que toute personne se fasse accompagner par une représentante ou un représentant du Comité exécutif du syndicat, ou par une ou un collègue de travail.

### Grief

Cette année, une sentence arbitrale a été contestée en cour supérieure, et le jugement recommande une réécriture de la sentence arbitrale qui irait dans le sens opposé de la sentence originale. Au moment d'écrire ce rapport, le Collège est toujours à évaluer la situation et les solutions possibles. Nous avons déposé trois nouveaux griefs cette année. Le premier était pour contester l'attribution de

ressources dans un département; ce grief a été levé par le fait que l'enseignant lésé s'est vu attribuer une tâche à temps complet annuelle. Le deuxième grief contestait le non-octroi d'un contrat d'enseignement, et tous ses avantages, à un enseignant précaire compte tenu de son invalidité et de son incapacité à pouvoir remplir les fonctions d'un contrat éventuel. Ce grief n'a toujours pas été entendu en arbitrage. Le troisième grief a été déposé pour souligner l'inaction du Collège face à une situation de litige entre membres d'un département. Ce grief n'a pas été entendu en arbitrage non plus.

Un grief datant de 2005 sera vraisemblablement entendu en arbitrage ce printemps. Il porte sur la modification du calendrier scolaire dans le but de reprendre des activités pédagogiques perdues lors de journées de grève étudiante.

### **Entente sur la tâche au Collège**

Au moment d'écrire ce rapport, les négociations de l'entente sur la répartition des ressources 2009-2010 ne sont pas terminées. Les deux sources de négociation cette année sont les ressources dérivées du volet 1 (la tâche d'enseignement) vers le volet 3, soit les allocations pour les Services éducatifs, et les ressources du volet 2, la coordination. Avec les ressources du volet 4 (réinvestissement fédéral), qui sont toujours au rendez-vous cette année, nous voyons une opportunité d'y puiser des ressources pour combler ce que nous demandons en réduction au volet 3. De plus, pour tenir compte des observations issues de notre tournée départementale, nous avons misé sur une augmentation des ressources allouées à la coordination départementale, simplement en ajustant à la hausse le pourcentage de répartition des ressources reçues du Ministère.

### **Entente sur la tâche au CMÉC**

Cette année, nous avons été présenter le projet de répartition des ressources au CMÉC (Centre matapédien d'études collégiales) pour l'année

2009-2010. Les membres au CMÉC ont soulevé quelques questions et ont proposé des ajustements au dépôt patronal. Au moment d'écrire ce rapport, nous n'avons pas reçu la position officielle des enseignantes et des enseignants du CMÉC, mais cela me semble être seulement une question de temps.

### **L'offre générale de service**

L'entente locale relative à l'offre générale de service (OGS) ainsi que celle du CMÉC ont été reconduites pour la prochaine année.

### **Période de vacances**

Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas encore signé d'entente avec le Collège concernant la période de vacances de l'été à venir, et ce, en raison de l'incertitude qui plane sur l'élaboration du calendrier de l'hiver 2010. Après discussion en CRT, nous avons convenu qu'il n'y avait pas d'impacts dus au calendrier de l'hiver 2010 sur les vacances 2009, alors cette entente sera signée très prochainement.

### **Assurances**

Cette année, à la suite des préoccupations de plusieurs membres, la FAC a développé une formule d'aide pour les enseignantes et enseignants qui ont des petites tâches, afin de réduire l'impact du paiement de leur prime d'assurance sur leur paye.

### **Remerciements**

Je tiens à remercier l'équipe du pré-CRT (Comité des relations de travail) composée de Leslie-Karen Asselin et de Jeanne Marquis, et du CRT composée de Jean Seka, Richard Lafond et Claude Gaudreau; leur appui, leur grande disponibilité et leur implication ont permis à ce comité de mener à bien son mandat de représentation officielle devant la direction du Service des ressources humaines.

Je me dois également d'exprimer ma reconnaissance envers Louiselle pour sa

grande collaboration à tous les niveaux de ma tâche, ses conseils, ses suggestions, le partage de son expérience si riche et sa grande disponibilité.

Un gros merci à toute l'équipe du Comité exécutif pour la cohésion, la solidarité et l'intérêt apporté pour m'aider dans l'accomplissement de mes tâches.

### **Recommandations**

*Étant donné que le problème des ressources allouées à la direction des Services éducatifs pour ses projets semble être récurrent année après année, je recommande de continuer de négocier afin que la direction des Services éducatifs trouve du financement pour ses projets ailleurs que dans les ressources d'enseignement.*

*À la suite des préoccupations exprimées par des membres lors de notre tournée des départements, nous tentons de négocier la proportion des ressources allouées à la coordination départementale. Cette négociation ne semble pas trouver d'écoute dans les présentes négociations, alors je recommande de poursuivre les discussions pendant l'année 2009-2010.*

*Compte tenu de l'importance des dossiers négociés en CRT et dans le cadre des tâches syndicales du responsable de l'application de la convention collective, je recommande de toujours privilégier dans les rapports avec la partie patronale, un cadre de collaboration axé sur des solutions constructives.*



---

## FINANCES

Isabelle Vézina, responsable

### État des finances

Alors que nous avons adopté des prévisions pour un budget équilibré en 2007-2008, l'année financière s'est terminée avec un surplus de 30 721 \$ au 30 juin 2008, cet excédent s'expliquant entre autres par une facture moins importante que prévue pour les dégagelements syndicaux, des revenus plus élevés des cotisations syndicales et des revenus d'intérêts plus élevés.

Pour ce qui est des prévisions budgétaires 2008-2009 présentées à l'Assemblée générale annuelle de mai 2008, nous avons accepté encore un budget équilibré à 273 000 \$. L'exercice financier se terminant le 30 juin 2009, ce n'est qu'à l'automne que nous connaîtrons les résultats financiers pour l'année 2008-2009. On peut dire pour l'instant que nous serons sûrement à l'intérieur de nos prévisions.

Je pense que les décisions prises antérieurement assurent au SEECR une situation financière saine qui n'est pas négligeable dans le contexte actuel de réflexion sur l'avenir de la FAC (Fédération autonome du collégial) et du SEECR.

### Cotisation syndicale

Le taux prélevé pour l'année 2008-2009 est demeuré à 1,80 %. La cotisation des membres se divise comme suit :

- 0,95 % pour assurer le fonctionnement de la fédération;
- 0,05 % pour assurer le fonds de négociation de la fédération;

- 0,80 % pour assurer le fonctionnement du syndicat local.

### Travail effectué

Outre les tâches hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles reliées à ce poste, la responsable des finances s'occupe des dossiers de la retraite.

Cette année, 14 profs du Collège et un de l'IMQ (Institut maritime du Québec) ont participé au cours de préparation à la retraite. Si la demande est suffisante, il y aura également une formation offerte l'an prochain avec la participation financière de la FAC, du Collège et du SEECR.

### Vérification interne

Une vérification comptable des livres a été effectuée par M<sup>me</sup> Lucie Hupé en décembre 2008 pour les six derniers mois de l'exercice comptable 2007-2008. Une seconde vérification portant sur les six premiers mois de 2008-2009 a été réalisée en mars 2009 par M<sup>me</sup> Lucie Hupé et M. Georges Lebel. Le tout était conforme aux politiques du SEECR.

### Services de la firme comptable

Nous continuons notre collaboration avec la firme *Louise Poirier, Comptabilité informatisée*. Cette dernière comptabilise nos revenus et nos dépenses et produit nos états financiers annuels. Ce travail facilite de beaucoup celui de la responsable des finances. *Il est donc recommandé de retenir les services de cette firme pour l'an prochain.*

## **Comité des affaires financières**

Le Comité des affaires financières a tenu en mars une réunion pour discuter de certains dossiers tels que le fonds de défense professionnelle, les impacts de la prise en charge par le Syndicat de la paye de la technicienne de bureautique, les placements et le coût des primes d'assurance pour les enseignantes et enseignants à faible revenu. Une deuxième rencontre en mai permettra de préparer le budget 2009-2010 du SEECR.

## **Autres travaux**

### **WEB**

J'ai complété le travail du site WEB entrepris par Julie Morazain, Jacqueline Chénard et Kurt Vignola. La suite du travail a été donnée à la firme Hysope, et le site devrait être opérationnel au début de mai.

## **Table interordres**

J'ai assisté à une première rencontre en mars. Trois points étaient à l'ordre du jour:

1. La valorisation de la formation professionnelle et technique. Le mandat a été donné à une firme externe afin de bâtir une stratégie de marketing dans le but de publiciser cette valorisation.
2. Les prospectives. Le mandat a été donné à une firme externe (SECOR) de dresser un portrait régional des futurs besoins d'emploi. Ce travail permettra de teinter les offres de formation et servira, à mon avis, à appuyer de façon objective des décisions de rationalisation et de développement.
3. Le plan de rapprochement. C'est le cœur du mandat ministériel donné à la Table interordres. Ce plan fait d'abord état de la situation du Bas-Saint-Laurent, puis développe sous quatre axes des propositions de projets permettant de rencontrer les objectifs ministériels de rapprochement des cégeps entre eux et de la formation professionnelle de son territoire.

En lien avec ce plan de rapprochement, l'Intersyndicale enseignante régionale de la formation professionnelle et technique a dégagé deux grandes lignes guidant nos préoccupations: la nécessité de financer adéquatement les petites cohortes, puis, toute la problématique de la multiplication des AEP/AEC sans réelles études d'impacts sur les formations déjà existantes et sur la différenciation des diplômes. C'est ainsi que nous avons déposé deux projets afin qu'ils soient intégrés au plan de rapprochement.

## **Remerciements**

Merci à toutes et tous de votre précieuse collaboration, c'est essentiel et combien précieux !

Un merci tout spécial à Louiselle Rioux pour son incroyable efficacité et à mes collègues du Comité exécutif pour les échanges si fructueux.

## **Propositions**

*Qu'on fasse annuellement l'évaluation des besoins de formation à la retraite des enseignantes et enseignants et que, si le nombre d'inscriptions est suffisant, la formation soit offerte.*

*Que le Comité des affaires financières poursuive son mandat pour revoir chacun des postes budgétaires afin de mieux équilibrer les dépenses du SEECR.*

*Que nous continuions d'assurer notre présence à la Table interordres.*

*Que la politique de don soit révisée afin d'y intégrer des critères de sélection plus précis.*

---

## PERFECTIONNEMENT

Isabelle Vézina, responsable

### Membres du Comité de perfectionnement

Pour la partie syndicale :  
Catherine Cloutier, Sonia Pelletier et  
Isabelle Vézina.

Pour la partie patronale :  
Dany April et Andrée Vaillancourt.

### Budget de perfectionnement

Le budget total de perfectionnement pour l'année 2007-2008 était en début d'année de 76 560 \$, montant semblable à celui de l'année précédente. Après les réinvestissements au 16 avril 2009, le budget total s'élevait à 96 820 \$.

### Travail effectué

Le comité a réparti le budget, analysé les demandes régulières et les demandes au fonds collectif, et répondu aux questionnements ponctuels. Il y a encore du travail à effectuer pour clarifier le processus d'attribution des fonds et le cheminement d'une demande de perfectionnement, les responsabilités de chacun, les nuances entre le fonds collectif et le fonds départemental.

Le comité rappelle aux membres et aux responsables de la coordination

départementale qu'il est important de remplir complètement les demandes et de fournir tous les documents pertinents. Il convient de rappeler ici que la signature de la ou du responsable de la coordination départementale (RCD) sur le formulaire fait foi que le département est d'accord avec la demande de perfectionnement en question.

### Remerciements

Merci aux membres du Comité de perfectionnement, qui ont toujours démontré une grande disponibilité et un grand souci d'équité dans l'accomplissement de la tâche dans l'ensemble de nos rencontres.

Merci spécial à Andrée Vaillancourt, qui gère les demandes en arrière-plan, mais de façon admirable, efficace et combien essentielle.

Et un grand merci à Georges Lebel pour son généreux temps en transfert de connaissances.

### Proposition

*Le Comité de perfectionnement recommande de reconduire la procédure actuelle en gardant un minimum de 10 000 \$ au fonds collectif de perfectionnement.*



---

## PRATIQUES SYNDICALES ET DROITS NOUVEAUX

Julie Morazain, responsable

Cette deuxième année au poste de responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux m'a permis de faire évoluer certains dossiers, dont notamment le projet de Forum social bas-laurentien, que je présenterai plus loin dans ce rapport. Toutefois, ce mandat s'achève aussi en laissant plusieurs projets inachevés, faute de temps. Puisqu'il s'agit de ma dernière année au Comité exécutif, je me permettrai donc aussi de formuler quelques propositions qui permettraient à la personne qui me succédera de centrer davantage son travail sur les dossiers qui devraient, à mon avis, être prioritaires. Voici donc, présenté brièvement, le rapport de mon second mandat accompagné de quelques propositions d'orientation.

### **Forum social bas-laurentien**

Comme le prescrivait le plan d'action 2007-2008 du SEECR, nous avons entrepris, en janvier 2008, un projet commun portant sur la question du développement régional avec les organismes communautaires et culturels de la région. Ce projet, qui devait initialement prendre la forme d'un manifeste, a beaucoup évolué au fil des mois. En effet, à la suite de plusieurs rencontres et après avoir étudié différents projets et propositions, nous en sommes venus à la décision de mettre sur pied un forum social régional. Aussi, plusieurs groupes se sont joints à nos efforts pour tenter de mener à bien ce projet ambitieux, soit l'AGECR (Association générale des étudiants

du Cégep de Rimouski), la Coalition urgence rurale, le Comité logement Rimouski-Neigette, le Conseil central du Bas-Saint-Laurent / CSN, la Maison des femmes de Rimouski, le Mouvement action communautaire et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAR.

Les membres du comité initiateur se sont investis pour créer un processus favorable à l'élargissement des liens solidaires entre les acteurs citoyens de la région. C'est dans cette optique que nous proposons la tenue d'une assemblée des mouvements sociaux, à l'automne 2009, qui constituerait l'étape charnière précédant la tenue d'un forum social bas-laurentien. Cette assemblée vise à mettre en place un forum reflétant adéquatement les enjeux vécus dans la région, en assurant les principes garants de son succès, soit : l'autogestion, l'horizontalité, la coresponsabilité, la mise en réseau et l'action. Elle pourra notamment identifier les enjeux régionaux importants et constituer des comités qui seront chargés de voir à la bonne marche du forum au plan de la programmation, de la logistique, de l'information, de la mobilisation et du financement. Les organisations citoyennes du Bas-Saint-Laurent seront appelées à participer à l'assemblée et, par conséquent, invitées à participer à la poursuite du processus amorcé.

Ce projet est actuellement assez clairement défini pour pouvoir envisager la tenue d'une assemblée des mouvements sociaux à

l'automne prochain, et un forum social au printemps. Toutefois, le succès de ce projet repose sur son appropriation par le milieu et la participation dynamique de différents acteurs sociaux. Or, l'isolement que nous souhaitons briser par ce projet est aussi notre contrainte la plus lourde. Disposant de peu de temps et de moyens, les représentantes et représentants d'organismes communautaires qui se sont investis jusqu'à présent dans ce projet n'ont pas pu y consacrer les efforts nécessaires à son appropriation, et j'estime personnellement que, même si nous sommes théoriquement prêts à aller de l'avant avec ce projet, tout ce temps qui y a déjà été consacré risquerait d'avoir été perdu s'il est lancé avant que le milieu soit réellement prêt à l'adopter. Je conseille donc à la personne qui prendra ma place au sein du Comité exécutif de ne pas précipiter la suite des événements et de prendre le temps de créer un « noyau » solide autour du projet avant d'officialiser la tenue d'une assemblée.

### **Événements**

Parmi les fêtes et les événements auxquels nous avons contribué cette année, la journée du 8 mars, la *Journée internationale des femmes*, a été la plus importante en terme d'énergie et de temps. Une fois de plus, cette année, le comité organisateur a commencé à se réunir au début du trimestre d'hiver. Ce comité se compose de représentantes du personnel enseignant (Julie Morazain et Louiselle Rioux), du personnel professionnel (Diane Thibault), du personnel de soutien (Jeannine Tremblay) et du personnel cadre (Marie-Michelle Doiron). Par contre, comme nous avons convenu de mettre à jour les outils de promotion pour la bourse Germaine-Santerre, j'ai pour ma part commencé ce travail plus tôt. Puisque nous voulions que les étudiantes aient accès à l'information le plus tôt possible afin de préparer leur dossier de candidature, j'ai donc entrepris de rafraîchir notre matériel dès l'automne. Encore une fois, le grand dîner collectif, organisé cette année à

l'IMQ plutôt qu'au Cégep, fut très apprécié. Tout près de 90 personnes y ont participé. La bourse Germaine-Santerre a été remise à l'occasion de ce dîner, celle-ci étant en lien direct avec la cause des femmes. Bien que nous ayons revu nos critères de sélection, il nous est apparu qu'il faudrait les revoir à nouveau l'an prochain. En fait, nous avons constaté que les critères qui ont dicté notre choix étaient axés sur la maîtrise de la langue, alors que le but de cette bourse est plutôt de récompenser une élève qui, malgré une situation difficile, fait le choix de se consacrer à ses études. Par ailleurs, Louiselle Rioux nous a annoncé qu'elle ne souhaitait plus contribuer à la tenue de cette activité l'an prochain. J'en profite d'ailleurs pour la remercier du temps et de l'énergie qu'elle y a consacrés au fil des ans. Dans ce contexte, et parce que cette activité ne rejoint pas un si grand nombre de nos enseignantes et enseignants, mais nécessite beaucoup d'organisation, je recommande à la personne qui me succédera de changer la formule de l'événement afin qu'il puisse s'organiser en moins de temps.

### **Vie syndicale**

Vu l'instabilité de la FAC, Claude Gaudreau et moi avons organisé, l'automne dernier, une séance d'information sur les différentes fédérations syndicales du collégial afin de préparer nos membres aux questions que susciterait le départ éventuel d'un autre syndicat membre de la FAC. Nous y avons présenté les deux grandes centrales syndicales (CSN, CSQ) et le poids relatif de leurs différents membres, de même que la structure organisationnelle de chacune des fédérations du collégial (FAC, FEC, FNEEQ). Quelques personnes ont assisté à la séance d'information qui, étant donné le contexte actuel, sera certainement reprise sous peu.

Les nouvelles professeures et nouveaux professeurs sont généralement rencontrés individuellement chaque année. Cette rencontre a simplement pour but de leur

présenter le SEECR et de leur remettre le Guide d'accueil de la FAC, qui résume certains articles pertinents de la convention collective et clarifie quelques aspects de la vie syndicale et enseignante. Cette année, puisque nous avons fait une tournée des départements et remis ces guides lors de ces rencontres, je n'ai pas jugé opportun d'y ajouter les visites individuelles. Toutefois, une liste des membres rencontrés a été tenue à jour et pourra servir de référence pour la poursuite de cette pratique.

### **Pratiques syndicales**

L'année dernière, j'ai mis à jour les Statuts du SEECR. Il était ressorti de ce travail que, bien que le document initial portait le titre de *Statuts et règlements du SEECR*, aucun règlement n'y figurait. Je m'étais donc donné comme objectif de rédiger un nouveau document pour regrouper les différents règlements qui ont été adoptés au fil des ans. Au moment où j'écris ces lignes, ce travail n'a toujours pas été fait. Par conséquent, je l'inclus dans mes recommandations pour l'an prochain.

Finalement, je tiens à remercier tous les membres du Comité exécutif ainsi que Louiselle Rioux, notre technicienne, avec qui ce fut un plaisir de travailler.

### **Les recommandations**

*Que la ou le responsable des dossiers de précarité entre en contact avec les nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants.*

*Que la personne responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux mette en œuvre, de concert avec le Comité exécutif, des activités d'éducation et de formation syndicale.*

*Que la personne responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux réalise un document de présentation des règlements du SEECR.*

*Que la personne responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux poursuive le travail amorcé en vue de tenir un forum social bas-laurentien.*



---

## PROGRAMME D'AIDE AU PERSONNEL

Lyne Philippe, représentante du personnel enseignant

Rappelons d'abord que le Comité d'aide au personnel est composé d'une représentante ou d'un représentant de chaque catégorie de personnel, ce qui regroupe six personnes. Le Syndicat du personnel enseignant contribue à ce programme pour un montant de 2 800 \$. Ce montant est déterminé selon le nombre d'enseignantes et d'enseignants au service du Cégep, peu importe le statut, à raison de 10 \$ par personne (280 enseignantes, enseignants).

À ce jour, le comité a tenu une réunion. Lors de cette rencontre, le bilan de l'année 2007-2008 a été déposé et se résume ainsi : les statistiques, les activités, les états financiers et le plan de travail. Puisque les statistiques pour l'année 2008-2009 ne seront disponibles qu'à la fin juin 2009, voici le résumé du bilan précité.

### Statistiques et activités

Pour l'année 2007-2008, 48 personnes ont pu bénéficier d'interventions directes auprès de la psychologue. Sur ce total, 17 utilisaient les services du PAP (programme d'aide au personnel) pour la première fois. Des statistiques indiquent qu'il faut remonter à l'année 2001-2002 pour retrouver un nombre similaire de personnes ayant consulté. Selon les dires de la psychologue, les gens ont généralement exprimé leur satisfaction à l'égard du programme et peu de personnes ont démontré un malaise face à la consultation dans les locaux du cégep. Si la demande se maintenait pour 2008-2009, et afin d'assurer l'accès rapide au PAP, M<sup>me</sup> Caroline Dionne

nous demande d'examiner la possibilité d'augmenter les heures allouées au PAP (une demi-journée par semaine).

### Activités

Mises à part les consultations avec la personne-ressource, il s'est tenu deux réunions du comité, aucune conférence n'a été organisée, et quatre articles ont été rédigés pour « En petit point ». Ces articles traitaient particulièrement de la dépression et de l'épuisement professionnel.

### États financiers :

Solde de l'année 2006-2007	10 803 \$
Entrée d'argent	12 770 \$
Sorties d'argent	13 017 \$
Solde reporté à l'année 2008-2009	10 556 \$

### Plan de travail

Cette année, l'activité principale de prévention a été l'organisation d'une conférence offerte à la communauté collégiale. À partir de différentes suggestions provenant de plusieurs membres du personnel, il a été décidé d'un thème central pour une activité de prévention soit les différences entre les générations.

À cet effet, le 7 avril 2009 s'est tenue une conférence sur le choc des générations. Tout en humour et à la fois bien documenté, M. Alain Samson, auteur du livre *Les boomers finiront bien par crever*, a tenu des propos

intéressants sur toutes ces personnes qui se côtoient dans un même milieu de travail et qui appartiennent à des générations différentes. Environ cinquante personnes ont participé à l'activité, et l'évaluation s'est avérée très positive.

Lors d'une des assemblées générales de l'an dernier, un point avait attiré notre attention à

l'effet de pouvoir nous regrouper avec d'autres collègues dans le but de nous procurer les services d'une firme extérieure dispensant des programmes d'aide au personnel. Ce projet a été soumis aux différents membres du personnel et, comme il a été rejeté par la majorité des gens consultés, il n'a donc pas connu de suite.

## CENTRE MATAPÉDIEN D'ÉTUDES COLLÉGIALES



François Girard, agent de liaison à Amqui

### Évolution de la clientèle et des ressources depuis l'année 2001-2002

	Sciences de la nature	Sciences humaines	Comptabilité et gestion	Transformation des produits forestiers	Techniques de travail social	Autres	TOTAL des élèves	Ressources Volet 1 (ETC) 100 %	Ressources totales (ETC)
2001-2002	44	62	33	17	0	22	<b>178</b>	<b>10,287</b>	12,409
2002-2003	31	70	28	6	0	28	<b>157</b>	<b>7,802</b>	9,847
2003-2004	29	59	25	0	0	23	<b>136</b>	<b>6,727</b>	8,230
2004-2005	33	43	26	0	0	22	<b>124</b>	<b>7,703</b>	8,938
2005-2006	30	44	28	0	0	20	<b>127</b>	<b>6,605</b>	7,881
2006-2007	29	54	27	0	0	27	<b>137</b>	<b>8,005</b>	9,940
2007-2008	27	41	23	0	26	29	<b>146</b>	<b>7,969</b>	10,372
2008-2009	34	40	26	0	33	16	<b>149</b>	<b>10,114</b>	13,396
2009-2010*	35	38	22	0	46	20	<b>161</b>	<b>10,428</b>	13,147

\* Ces chiffres, en date du 2 avril 2009, ne sont pas représentatifs de la réalité. Ce ne sont que des prévisions, qui, chaque année, ne font qu'augmenter en août. Nous avons présentement 13 étudiantes et étudiants de plus que ceux projetés aux mêmes dates l'an dernier. C'est la première fois que nous avons un nombre aussi élevé d'étudiantes et d'étudiants prévus au premier mars.

### Le personnel enseignant

Parmi les 24 enseignantes et enseignants qui se trouvent au CMÉC (Centre matapédien d'études collégiales), 16 relèvent présentement du SEECR. La presque totalité de ces enseignantes et enseignants est à temps partiel. Les autres se rattachant au Cégep de Matane (FEC/CSQ).

### Les programmes au CMÉC

*TPF (transformation des produits forestiers)*

Des efforts ont été faits pour relancer la technique qui ne compte aucun étudiant depuis 6 ans. La conjoncture économique et sociale n'est pas favorable au développement de ce DEC. Nous ne croyons pas que les cours en TPF seront offerts à l'automne puisque nous

n'avons à ce jour que quatre demandes d'inscription.

#### *TCG (Techniques de comptabilité et de gestion)*

Encore une fois avec beaucoup d'effort de la part du Département et de la Direction, le programme recevra une nouvelle cohorte avec un petit nombre d'étudiants, huit. Les groupes seront donc petits, et les enseignantes et enseignants seront soumis à quatre et peuvent être même à cinq préparations de cours par trimestre. C'est le même discours année après année. Les tâches sont trop grosses. Le mode financement n'est pas approprié au petit cégep et aux petites cohortes. Les enseignantes et enseignants sont essouffés. La promotion du DEC est importante, mais au moins, la Direction appuie le Département. Pour la première année, l'encadrement du CEÉ (Club entrepreneuriat étudiant) est payé en ETC (équivalent temps complet). De plus, des capsules méthodologiques sont offertes aux étudiantes et étudiants et, encore une fois, payées en ETC. Ces deux projets entraînent une réduction du nombre de préparations et permettent aux enseignantes et enseignants de mieux respirer. Le taux de placement du DEC est excellent, et nous sommes conscients que nous devons conserver ce programme dans l'offre de programmes par le CMÉC.

#### *TTS (Techniques de travail social)*

L'an 2 du projet tire à sa fin. Le bilan de l'année est positif pour l'ensemble du Centre. Nous avons vu le nombre d'élèves inscrits au Centre augmenter grâce à ce nouveau programme. Les répercussions positives se font sentir partout dans le CMÉC (plus d'élèves en formation générale, nouveaux cours pour les disciplines contributives, etc.) La troisième cohorte débutera en août prochain. Nous devons sans doute engager deux enseignantes et enseignants. Des ressources sont manquantes pour la coordination des stages en

2009-2010. Une demande sera faite à la Direction pour combler ce manque.

#### *Sciences de la nature*

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits en première année est stable. Même chose pour le nombre total d'étudiantes et d'étudiants dans le programme depuis trois ans. Plusieurs projets de recherche et de développement sont en cours sans le financement approprié. Les ressources du volet 3 ne seraient pas de trop. Les deux cours menacés de disparaître (biologie humaine et complément de mathématique) seront offerts. Le projet de capsules méthodologiques de travail fonctionne bien et sera de retour l'an prochain. Un nouvel enseignant a fait partie de l'équipe à l'hiver.

#### *Formation générale*

Les mesures d'aide en anglais ont évolué. Les groupes de 100 étudiantes et étudiants ont une heure de plus en classe par semaine. Les résultats de cette mesure seront évalués en fin d'année mais seront sans doute de retour l'an prochain. Une nouvelle enseignante a été présente à l'hiver. En philosophie, nous retrouvons un peu de stabilité, l'enseignant est de retour pour une deuxième année consécutive. En général, le département est jeune mais se débrouille bien.

#### **Plaintes et retrait de la liste de priorité d'emploi**

La Direction a reçu durant le trimestre d'automne trois lettres de plainte concernant deux enseignants. Dans le premier cas, après une étude de la situation, la Direction a décidé de retirer la priorité d'emploi de l'enseignant en se basant sur les lettres de plainte provenant des étudiantes et étudiants ainsi que du département. Comme l'enseignant ne démentait aucun fait présenté dans les lettres, qu'il était à temps partiel avec 0,22 année d'ancienneté, aucun grief ne fut déposé. Pour

le second cas, une lettre de plaintes fut déposée par l'AGÉ-CMÉC (Association générale étudiante) pour que certaines pratiques pédagogiques et évaluatives soient corrigées dans le futur. Après que l'enseignant, le coordonnateur, le conseiller pédagogique et la direction aient pris connaissance des faits, l'enseignant s'est engagé dans une démarche formative avec le conseiller pédagogique.

### **Santé globale**

Le projet de santé global mis sur pied semble être apprécié par le personnel. Le personnel participe généralement bien.